

Antony, le 10 mai 2012

Communiqué de presse de Fabien Feuillade et Denis Peschanski

Candidats du rassemblement écologiste, socialiste et citoyen

13^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine

Résidence Universitaire d'Antony Coup de tonnerre judiciaire

Le tribunal administratif de Versailles a annulé ce jeudi 10 mai l'arrêté du 9 janvier 2009 du préfet des Hauts-de-Seine « portant transfert de biens appartenant à l'Etat ou à un établissement public et affectés au logement des étudiants, constitués de la résidence universitaire Vincent Fayot à Châtenay-Malabry et de la résidence universitaire Jean Zay à Antony à la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB) », ainsi que la délibération n° 09/93 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre en date du 9 octobre 2009, « portant approbation du protocole d'accord relatif à la réhabilitation et au redéploiement des résidences universitaires Jean Zay à Antony et Vincent Fayot à Châtenay-Malabry ».

Ces décisions de justice qui arrivent après de trop nombreuses démolitions sanctionnent le passage en force de Patrick Devedjian, Georges Siffredi et de l'UMP locale pour démanteler la Résidence Universitaire d'Antony.

Trop pressés d'en finir ils en ont oublié les règles élémentaires du droit public.

Face à la pénurie de logements étudiants en Ile-de-France, il est urgent de sortir de cette impasse et de moderniser la RUA en concertation avec ses résidents. Le maintien du nombre de logements étudiants et une meilleure intégration du site au reste de la ville d'Antony sont compatibles. C'est ce chantier qu'il faut conduire.

Les familles savent les difficultés pour les étudiants à trouver un logement accessible. Une politique diversifiée (résidences universitaires, petits ensembles de logements étudiants, APL maintenues en logement libre) trouve pleinement sa place dans la priorité donnée à la jeunesse et participe, à l'évidence, de l'amélioration de la réussite dans les premières années des études supérieures.

Fabien Feuillade

Conseiller municipal EELV d'Antony

☎ 06 81 48 21 59

Denis Peschanski

Conseiller municipal socialiste
de Bourg-la-Reine

☎ 06 85 66 20 87



www.fabienfeuillade2012.com